

Eolien offshore : round 3ter à Berck-sur-mer ?

 greenunivers.com/2017/02/eolien-offshore-round-3ter-a-berck-sur-mer-158274/

Cyrielle Chazal



Simulation visuelle du parc éolien en mer depuis l'Esplanade maritime de Berck, dans le Pas-de-Calais (Source : WPD)

Le projet de parc éolien offshore de Berck-sur-mer (Pas-de-Calais) a reçu le feu vert de Ségolène Royal. Dimanche 26 février, lors d'un déplacement officiel à Boulogne-sur-Mer, la ministre de l'Environnement a déclaré : « C'est un très beau projet qui doit voir le jour. Je vais prendre les décisions en ce sens ». Toutefois, la filière hésite à se réjouir pleinement. « J'ai du mal à m'exprimer sur ce sujet », a commenté Vincent Balès, directeur général de WPD Offshore France, candidat historique à Berck. Et pour cause : la ministre n'a pas précisé si Berck [rejoindra Dunkerque](#) et [Oléron](#) dans le cadre du 3e appel d'offres d'Etat, lancé en avril 2016.

« Juridiquement il y a un appel d'offres par zone mais Dunkerque et Oléron font partie d'une même dynamique », explique Matthieu Monnier, chargé de mission industrie et offshore chez France Energie Eolienne. Ségolène Royal doit apporter des éclaircissements cette semaine, notamment sur le calendrier. Si rien n'interdit d'inclure Berck dans un lointain 4e appel d'offres, l'élection présidentielle d'avril-mai 2017 pourrait inciter la ministre à agir tant qu'elle est en poste. « Le contraire serait négatif pour la

filière », estime Vincent Balès.

Repère : [Eolien offshore : round 3bis à Oléron](#) – Novembre 2016

Un projet moins ambitieux que prévu initialement

L'annonce de ce week-end constitue-t-elle une volte-face de la ministre ? Pas complètement : le site de Berck n'a jamais été rejeté, mais la sélection de Dunkerque puis Oléron a fait douter de ses chances. Le lobbying a sans doute joué, notamment celui de Frédéric Cuvillier, député-maire de Boulogne-sur-Mer. Lorsqu'il était ministre délégué aux Transports, à la Mer et à la Pêche, de 2012 à 2014, il a apporté son soutien au projet développé par WPD depuis plusieurs années sur la zone. Ce week-end, alors que Ségolène Royal était dans les Hauts-de-France pour visiter l'aquarium Nausicaa à Boulogne et participer au carnaval de Dunkerque, il l'a invitée à une présentation du projet.

Autre facteur possible de changement : le projet de Berck, très critiqué par les pêcheurs, a évolué pour devenir plus acceptable. Initialement, il devait comporter environ 80 éoliennes pour une puissance totale de 500 MW. Aujourd'hui, il vise 250 MW et 40 machines. Du coup, il se rapproche des côtes : il doit être implanté à 15 km de Berck, contre 17 km au départ.



Simulation visuelle depuis le parking de l'Institut de Thalassothérapie du Touquet (Pas-de-Calais). Le projet de parc se situe à 17 km des côtes du Touquet et à 15 km des côtes de Berck et de Merlimont (Pas-de-Calais). Source : WPD

Dialogue concurrentiel ?

Alors que l'appel d'offres pour la zone de [Dunkerque est en cours](#) et que celui d'Oléron devrait être lancé dans les prochaines semaines, on ne sait encore rien de la procédure prévue à Berck, notamment du recours au [dialogue concurrentiel](#), qui permet à l'administration et aux porteurs de projets de co-construire le cahier des charges, dans une optique de réduction des coûts, notamment.

« Nous ne sommes pas encore absolument certains que le ministère choisira d'appliquer la procédure du dialogue concurrentiel », précise Matthieu Monnier. Pour rappel, la Programmation pluriannuelle de l'énergie fixe, pour l'éolien en mer posé, un objectif de 500 MW de puissance installée au 31 décembre 2018 et de 3 GW au 31 décembre 2023, et au moins 500 MW de plus en termes de projets attribués.

A consulter aussi :

- Parc éolien en mer de Dunkerque : la DGEC apporte des...
- Transition énergétique : les chantiers du gouvernement avant la présidentielle
- Eolien en mer : Engie « regarde » l'appel d'offres au large...

